

# MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION

Service des Ressources Humaines  
2212 - AMu  
n°1330/2016

certifié exécutoire le  
(art L.2541-22 et Art L 2131-1 du C.G.C.T)  
Le Président

## ARRÊTÉ PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS D'EVALUATION PROFESSIONNELLE POUR L'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE

Le Président de Mulhouse Alsace Agglomération, Jean-Marie BOCKEL,

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- VU la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,
- VU la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires
- VU le décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 pour l'application de l'article 16 de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,
- VU le décret n°2016-1123 du 11 août 2016 relatif à la prolongation des recrutements réservés permettant l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de la fonction publique territoriale ainsi qu'à la mise à disposition et à la rémunération de ces agents,
- VU l'arrêté n°10/2014 du 14 avril 2014 portant délégation de signature du Président de Mulhouse Alsace Agglomération à Monsieur Christian NAZON, Directeur Général des Services,
- VU la délibération n°768C du Conseil d'Agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération du 23 septembre 2016 relative au programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire
- VU l'arrêté n°1138/2016 du 18 octobre 2016 portant ouverture des sessions de la sélection professionnelle pour le recrutement dans le grade de rédacteur territorial,
- VU l'arrêté n°1139/2016 du 18 octobre 2016 portant ouverture des sessions de la sélection professionnelle pour le recrutement dans le grade de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- VU l'arrêté n°1140/2016 du 18 octobre 2016 portant ouverture des sessions de la sélection professionnelle pour le recrutement dans le grade de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- VU l'arrêté n°1141/2016 du 18 octobre 2016 portant ouverture des sessions de la sélection professionnelle pour le recrutement dans le grade d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- VU l'arrêté n°1142/2016 du 18 octobre 2016 portant ouverture des sessions de la sélection professionnelle pour le recrutement dans le grade d'animateur territorial,
- VU l'arrêté n°1143/2016 du 18 octobre 2016 portant ouverture des sessions de la sélection professionnelle pour le recrutement dans le grade d'éducateur territorial de jeunes enfants,
- VU les courriers du Président du Centre de Gestion du Haut Rhin désignant Monsieur Gilles RENDLER, Directeur Adjoint du Centre de Gestion du Haut-Rhin et Monsieur Edgard MARCHAND, Directeur des Ressources Humaines de la Ville de Saint-Louis pour présider les commissions d'évaluation professionnelles organisées par Mulhouse Alsace Agglomération,

Considérant que le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire de Mulhouse Alsace Agglomération a été présenté au Comité technique dans sa séance du 19 septembre 2016

Sur proposition du Directeur général des services,

### arrête :

Article 1 - Est désigné pour représenter le Président de Mulhouse Alsace Agglomération au sein de la commission d'évaluation professionnelle organisées par Mulhouse Alsace Agglomération pour l'accès au grade de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,

- Monsieur Philippe CONTET, Administrateur territorial, Directeur des Ressources Humaines de Mulhouse Alsace Agglomération

En cas d'empêchement de Monsieur Philippe CONTET, sont désignés successivement pour représenter le Président de Mulhouse Alsace Agglomération:

En premier lieu :

- Monsieur Jean-Marc KUENY, Attaché territorial principal, Responsable de l'Unité Recrutement et Parcours Professionnels de la Direction des Ressources Humaines de Mulhouse Alsace Agglomération

En second lieu, en cas d'empêchement de Monsieur Jean-Marc KUENY

- Madame Adeline MULLER épouse VALLOTTON, Attaché territorial, Responsable fonctionnel au sein de l'Unité Gestion des Carrières de la Direction des Ressources Humaines de Mulhouse Alsace Agglomération

Article 2 - Est désignée pour représenter le Président de Mulhouse Alsace Agglomération au sein des commissions d'évaluation professionnelle organisées par Mulhouse Alsace Agglomération pour l'accès aux grades de rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, d'éducateur territorial de jeunes enfants, d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'animateur territorial.

- Madame Karima EL HAMSAOUI épouse PIZZULO, Attaché territorial principal, Responsable de l'Unité Gestion des Carrières de la Direction des Ressources Humaines de Mulhouse Alsace Agglomération

En cas d'empêchement de Madame Karima El HAMSAOUI épouse PIZZULO, sont désignées successivement pour représenter le Président de Mulhouse Alsace Agglomération:

En premier lieu :

- Madame Pascale WERTENBERG épouse STOLTZ, Directeur territorial, Directrice adjointe des Ressources Humaines, Responsable de l'Unité Études de la Direction des Ressources Humaines de Mulhouse Alsace Agglomération,

En second lieu, en cas d'empêchement de Madame Pascale WERTENBERG épouse STOLTZ

- Madame Adeline MULLER épouse VALLOTTON, Attaché territorial, Responsable fonctionnel au sein de l'Unité Gestion des Carrières de la Direction des Ressources Humaines de Mulhouse Alsace Agglomération

Article 3 - Monsieur Gilles RENDLER, Directeur adjoint du Centre de Gestion du Haut-Rhin, désigné par le Président du Centre de Gestion du Haut-Rhin en tant que personnalité qualifiée, présidera la Commission d'évaluation professionnelle de Mulhouse Alsace Agglomération pour l'accès au grade de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Article 4 - Monsieur Edgard MARCHAND, Directeur des Ressources Humaines de la Ville de Saint-Louis, désigné par le Président du Centre de Gestion du Haut-Rhin en tant que personnalité qualifiée, présidera les Commissions d'évaluation professionnelle de Mulhouse Alsace Agglomération pour l'accès aux grades de rédacteur territorial, de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, d'éducateur territorial de jeunes enfants, d'animateur territorial et d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Article 5 - Est désigné en qualité de fonctionnaire de Mulhouse Alsace Agglomération pour siéger au sein de la commission d'évaluation professionnelle pour l'accès au grade de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe:

- Monsieur Benoît LOOS, Ingénieur territorial en chef hors classe, Directeur du Pôle Urbanisme et Aménagements

Article 6 - Est désigné en qualité de fonctionnaire de Mulhouse Alsace Agglomération pour siéger au sein des commissions d'évaluation professionnelle pour l'accès aux grades de rédacteur territorial, de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'éducateur territorial de jeunes enfants

- Monsieur Jean-Baptiste KIPPELEN, Attaché territorial, Responsable de l'Administration du Pôle Sports et Jeunesse de Mulhouse Alsace Agglomération.

En cas d'empêchement de Monsieur Jean-Baptiste KIPPELEN, sont désignés successivement en qualité de fonctionnaires de Mulhouse Alsace Agglomération pour siéger au sein des commissions d'évaluation professionnelle pour l'accès aux grades de rédacteur territorial, de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'éducateur territorial de jeunes enfants:

En premier lieu :

- Madame Virginie LAUER épouse HAMMES, Directeur territorial, Responsable de la Commande publique au sein du Pôle Environnement de Mulhouse Alsace Agglomération

En second lieu, en cas d'empêchement de Madame Virginie LAUER épouse HAMMES

- Monsieur Thierry ESTEBE, Attaché territorial principal, Responsable de l'Unité Patrimoine sportif du Pôle Sports et Jeunesse de Mulhouse Alsace Agglomération.

Article 7 - Est désigné en qualité de fonctionnaire de Mulhouse Alsace Agglomération pour siéger au sein des commissions d'évaluation professionnelle pour l'accès aux grades d'animateur territorial et d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe:

- Monsieur Thierry ESTEBE, Attaché territorial principal, Responsable de l'Unité Patrimoine sportif du Pôle Sports et Jeunesse de Mulhouse Alsace Agglomération.

En cas d'empêchement de Monsieur Thierry ESTEBE, sont désignés successivement en qualité de fonctionnaires de Mulhouse Alsace Agglomération pour siéger au sein des commissions d'évaluation professionnelle pour l'accès aux grades d'animateur territorial et d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe:

En premier lieu :

Monsieur Jean-Baptiste KIPPELEN, Attaché territorial, Responsable de l'Administration du Pôle Sports et Jeunesse de Mulhouse Alsace Agglomération

En second lieu, en cas d'empêchement de Monsieur Jean-Baptiste KIPPELEN

- Madame Virginie LAUER épouse HAMMES, Directeur territorial, Responsable de la Commande publique au sein du Pôle Environnement de Mulhouse Alsace Agglomération

Article 8 - Les Commissions d'évaluation professionnelle pour l'accès aux grades de rédacteur territorial, de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, d'éducateur territorial de jeunes enfants, d'animateur territorial et d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe se réuniront

**Le lundi 28 novembre 2016**

au Centre Alfred WALLACH "Waldeck" sis rue des Sapins 68400 Riedisheim.

Les dates et heures d'audition de chaque candidat seront précisées ultérieurement sur les convocations qui leur seront adressées.

Article 9 - La Commission d'évaluation professionnelle pour l'accès au grade de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe se réunira

**Le mardi 29 novembre 2016**

au Centre Alfred WALLACH "Waldeck" sis rue des Sapins 68400 Riedisheim.

Les dates et heures d'audition de chaque candidat seront précisées ultérieurement sur les convocations qui leur seront adressées.

Article 10 - Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'État.

Article 11 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Mulhouse, le 17 novembre 2016

Pour le Président

et par délégation

Le Directeur général des services

Christian NAZON



Affiché dans les locaux de m2A le :

Publié sur le site internet de m2A (<http://www.mulhouse-alsace.fr>) le :

Transmis au Représentant de l'État le :